



VINCENT
ERGONOMIE

Pour travailler mieux

Secteur de la distribution - pharmaceutique : Déterminer les exigences physiques du travail

Entreprise du secteur de la distribution - pharmaceutique

De la conception d'espace au retour au travail en passant par la formation, Vincent Ergonomie s'engage à offrir à ses clients un service de la plus haute qualité. Cet engagement est supporté par une volonté d'amélioration continue de nos procédés et de nos services.

Résumé

- Le client souhaitait réaliser l'analyse des exigences physiques de l'ensemble des 25 postes de travail de ses centres de distribution.
- Le mandat nécessitait la visite et l'observation du travail dans les centres de distribution du Québec et de l'Ontario, les aménagements physiques des centres et des postes de travail étant différents dans chacun de ces lieux.
- Une grille d'analyse des exigences physiques fut développée pour le client afin de bien rendre compte des contraintes posturales aux différentes articulations, de l'intensité du travail, de la durée des tâches, etc.

Le client dispose maintenant d'outils lui permettant d'agir sur les risques les plus importants et touchant potentiellement un grand nombre d'employés en plus de posséder des outils pour aider ses ressources dans la gestion des assignations temporaires.



Étude de cas

Invalidité et
retour au travail

« L'intérêt de la direction pour la définition des exigences physiques du travail démontre un engagement certain envers la santé et sécurité de ses employés. Il est gratifiant de pouvoir mettre notre expertise au profit de la santé-sécurité et du bien-être des travailleurs. »

Patrick Vincent

PDG, ergonome certifié, Vincent Ergonomie Inc.



« Les fiches synthèses rendent l'entreprise plus autonome sur la gestion de ses assignations temporaires. Le processus d'assignation temporaire est ainsi accéléré et moins coûteux. »

Patrick Vincent
PDG, ergonome certifié, Vincent Ergonomie Inc.

Secteur de la distribution - pharmaceutique : déterminer les exigences physiques du travail

Le défi

L'entreprise désirait déterminer les exigences physiques du travail de certains postes de travail de ses centres de distribution ontariens et québécois, soit plus de vingt postes. Le travail consistait à élaborer une grille d'exigences physiques du travail adaptée aux postes de travail à analyser, réaliser les observations et remettre les résultats sous forme de rapport synthèse.

La solution

Afin de réaliser ce mandat, nous avons proposé au client une procédure en 4 étapes :

- 1) La détermination et l'inventaire des postes/fonctions à évaluer pour chacun des centres de distribution.
- 2) La priorisation des postes/fonctions à évaluer. La priorisation a été établie selon différents critères dont les accidents-incidents passés au poste et le nombre de personnes occupant un poste identique. Le but recherché était de viser les postes pour lesquels un grand nombre d'accidents-incidents étaient survenus et de cibler les postes/fonctions susceptibles de toucher le plus grand nombre d'employés.
- 3) L'évaluation précise des exigences physiques du travail à l'aide d'observations et de prises de mesure.
- 4) La rédaction d'un rapport sous forme de fiche-synthèse.

Avant les observations et après discussion avec le client, nous avons développé une grille d'analyse de poste permettant de rendre compte, entre autres, des contraintes posturales pour chacune des articulations, des forces à exercer lors de la réalisation des tâches, des actions à poser (pousser, tirer, s'agenouiller, etc.), de l'intensité des tâches, de la durée des tâches, etc.

Les résultats

Les fiches synthèses de nos interventions ont permis à l'entreprise d'identifier les exigences physiques du travail des postes les plus à risque afin de déterminer les possibilités d'assignation temporaire. Les fiches-synthèse rendent l'entreprise plus autonome sur la gestion de ses assignations temporaires. Le processus d'assignation temporaire est accéléré et moins coûteux.

Ces fiches synthèses peuvent aussi servir pour cibler les interventions et prioriser les actions afin d'obtenir le plus grand impact possible (cibler les postes les plus à risque et ceux occupés par le plus grand nombre d'employés) en termes de réduction des risques ergonomiques dans l'ensemble de ses centres de distribution.



VINCENT
ERGONOMIE

Pour travailler mieux

Visitez le www.vincentergonomie.com ou composez le 1-877-622-3746